

Besançon, le 26 mars 2017

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Bourgogne Franche-Comté

Direction Santé Publique
Département Santé Environnement
Unité Territoriale Doubs
Affaire suivie François GENTET
par : Francois.gentet@ars.sante.fr
Courriel :
Téléphone : 03 81 65 58 68
Fax : 03 81 65 58 71
Réf. : FG/2017-1
PJ :
-Bilan AEP 2016
-Info-facture d'eau 2016
-Programme 2017 du contrôle sanitaire
Objet : Bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2016

A

Madame le Maire
Madame la Présidente
Monsieur le Maire
Monsieur le Président
Monsieur le Directeur

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le bilan de la qualité de l'eau distribuée au cours de l'année 2016 ainsi que le programme 2017 du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau.

Je souhaite profiter de cette transmission pour vous rappeler ci-dessous quelques informations réglementaires et techniques.

Éléments portant sur la qualité de l'eau

L'eau distribuée doit être **conforme aux limites de qualité** fixées par le Code de la Santé Publique. Ces limites concernent des paramètres qui, lorsqu'ils sont présents dans l'eau, sont susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que des substances chimiques et sont généralement basées sur les recommandations en vigueur de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

De plus, les eaux doivent **satisfaire à des références de qualité**, valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation de risque pour la santé des personnes. Les substances concernées sont sans incidence directe sur la santé aux teneurs habituellement observées dans l'eau. Leur présence peut trouver son origine au niveau de la ressource et/ou être due à un dysfonctionnement des installations de traitement. Elles peuvent aussi être à l'origine de désagrément pour le consommateur.

Surveillance des installations

La personne publique ou privée responsable de la distribution de l'eau est tenue de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (articles R 1321-23 et suivants).

Information du public

Les données relatives à la qualité de l'eau sont des données publiques que votre collectivité doit fournir aux abonnés. A ce titre, les bilans 2016 (2 pages) ainsi que les bulletins d'analyses qui vous sont transmis tout au long de l'année doivent obligatoirement être affichés sur les panneaux municipaux. Ces éléments d'information doivent rester affichés jusqu'à leur remplacement par des informations similaires plus récentes.

Comme chaque année, des contrôles de l'affichage seront effectués régulièrement par les agents de l'ARS.

Je vous rappelle que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (décret n°2007-675 du 2 mai 2007 notamment), les données portant sur la qualité de l'eau figurant dans le bilan doivent être utilisées pour l'élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est exercé par l'ARS conformément à l'arrêté du 20 janvier 2010 pris en application du Code de la Santé Publique. Les prélèvements d'eau sont effectués soit par des agents du laboratoire de bactériologie du CHU de Besançon soit directement par l'ARS. Les analyses sont réalisées par le groupement de laboratoires CHU (microbiologie)/QUALIO et PMA (chimie simple) ainsi que par le laboratoire CARSO (chimie complexe). Ces laboratoires ont été choisis après appel d'offre pour la période 2014-2017.

Périmètres de protection de captages

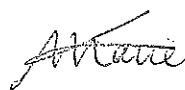
L'instauration de périmètres de protection autour des captages est une obligation réglementaire définie par l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique.

La procédure administrative est instruite par l'ARS, en lien, dans le Doubs, avec le Conseil Départemental qui assure un appui administratif aux collectivités. L'Agence de l'eau, quant à elle, fournit une aide financière dont la pérennité n'est garantie que jusqu'en 2018.

De plus, outre son caractère obligatoire, la protection de la ressource constitue une condition nécessaire à l'obtention de financements pour les travaux ou autres équipements liés à la production et la distribution de l'eau. Aussi, si votre ressource fait partie des 32 % de captages encore non protégés dans le Doubs, je vous invite à contacter rapidement mes services afin d'engager ou de finaliser la procédure.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur général,
La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement



Nezha LEFTAH-MARIE

synthèse 2016 / UDI ROCHE LEZ BEAUPRE-VAUX

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	VEOLIA EAU
RESSOURCE	Forage profond
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	désinfection au chlore gazeux
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	4809

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2016

Nombre total d'analyses réalisées en 2016 et représentatives de l'eau distribuée	8
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	0
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2014	2015	2016
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	8	1	0,21	0,40
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	1	0	0,00	0,00
Trihalométhanes	µg/l	100	2	0	1,82	2,4

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	5	0	2,8	3,1
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	1	0		
		0,5 µg/l total pesticides	1	0	0,00	0,00
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,00	0,00

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	8	0	7,5	7,6
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	8	0	524	547
Dureté équilibre calco-carbonique	°F	sans objet proche de l'équilibre	5	eau proche de l'équilibre	26,8	27,8
Turbidité	NFU	2	8	0	0,0	0,1
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	8	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	5	0	0,4	0,5
Aluminium	µg/l	200	2	0	0,0	0,0
Fer	µg/l	200	3	0	0,0	0,0
Manganèse	µg/l	50	2	0	0,0	0,0

synthèse 2016 / UDI MARCHAUX

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	VEOLIA EAU
RESSOURCE	Ressource karstique et forage profond
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	turbidimètre puis désinfection au chlore gazeux
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	800

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2016

Nombre total d'analyses réalisées en 2016 et représentatives de l'eau distribuée	8
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	0
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2014	2015	2016
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	6	2	0,25	0,33
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	1	0	0,00	0,00
Trihalométhanes	µg/l	100	2	0	7,58	12,4

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	3	0	2,8	2,9
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	2	0		
		0,5 µg/l total pesticides	2	0	0,00	0,00
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,00	0,00

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	6	0	7,8	7,8
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	6	0	428	513
Dureté équilibre calco-carbonique	°F	sans objet proche de l'équilibre	2	eau proche de l'équilibre	23,5	23,7
Turbidité	NFU	2	6	0	0,4	0,9
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	6	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	3	0	0,4	0,5
Aluminium	µg/l	200	1	0	10,0	10,0
Fer	µg/l	200	2	0	17,0	34,0
Manganèse	µg/l	50	2	0	0,0	0,0

synthèse 2016 / UDI THISE FRONCHOT

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	VEOLIA EAU
RESSOURCE	Ressource karstique et forage profond
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	désinfection au chlore gazeux
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	2000

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2016

Nombre total d'analyses réalisées en 2016 et représentatives de l'eau distribuée	7
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	0
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2014	2015	2016
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	7	1	0,19	0,40
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	0			
Trihalométhanes	µg/l	100	2	0	2,20	3,2

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	7	0	2,8	3,1
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	2	0		
		0,5 µg/l total pesticides	2	0	0,01	0,01
HAP	µg/l	0,1 µg/l	0			

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2016

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	7	0	7,7	7,8
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	7	0	523	539
Dureté équilibre calco-carbonique	°F	sans objet proche de l'équilibre	7	eau proche de l'équilibre	26,5	28,1
Turbidité	NFU	2	7	0	0,1	0,5
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	7	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	7	0	0,4	0,5
Aluminium	µg/l	200	3	0	0,0	0,0
Fer	µg/l	200	3	0	0,0	0,0
Manganèse	µg/l	50	3	0	0,0	0,0



Qualité de l'eau

Synthèse 2016

Unité de gestion et d'exploitation

SPD'EAU

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 sur les unités de distribution

THISE FRONCHOT

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2016 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique satisfaisante (quelques excès de chlore toutefois)
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une trace de pesticides en très faible quantité et restée en dessous des limites de qualité

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

ROCHE LEZ BEAUPRE-VAUX

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2016 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique satisfaisante (quelques excès de chlore toutefois)
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures aromatiques

Le réseau de distribution est de bonne qualité.



Qualité de l'eau

Synthèse 2016

Unité de gestion et d'exploitation

SPD'EAU

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2016 sur les unités de distribution

MARCHAUX

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2016 :

- une bonne qualité microbiologique
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures aromatiques

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez-le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2016 de l'eau sur l'unité de distribution :

MARCHAUX

Maître d'Ouvrage : SPD'EAU

Exploitant : VEOLIA EAU

L'eau est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	<p>Nombre d'analyses réalisées : 8</p> <p>Nombre d'analyses non conformes : 0</p>
Turbidité	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	<p>Nombre d'analyses réalisées : 6</p> <p>Nombre d'analyses non conformes : 0</p> <p>Valeur maximale mesurée : 0,93</p>
Nitrates	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	<p>Nombre d'analyses réalisées : 3</p> <p>Nombre d'analyses non conformes : 0</p> <p>concentration moyenne : 2,8</p> <p>concentration maximale : 2,9</p>
Dureté	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	<p>Nombre d'analyses réalisées : 2</p> <p>Valeur moyenne mesurée : 23,5</p> <p>Valeur maximale mesurée : 23,7</p>
Pesticides	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	<p>Nombre d'analyses réalisées : 2</p> <p>Nombre d'analyses non conformes : 0</p> <p>concentration moyenne : 0,00</p> <p>concentration maximale : 0</p>
Autres	
Limite de qualité :	<p>Nombre d'analyses réalisées :</p> <p>Nombre d'analyses non conformes :</p> <p>concentration moyenne :</p> <p>concentration maximale :</p>

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2016 :

- une bonne qualité microbiologique
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures aromatiques

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable,sante,fr

Qualité 2016 de l'eau sur l'unité de distribution :

ROCHE LEZ BEAUPRE-VAUX

Maitre d'Ouvrage : SPD'EAU

Exploitant : VEOLIA EAU

L'eau est prélevée dans une nappe profonde puis elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 8 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 8 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 0,09
Nitrates	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 5 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 2,8 concentration maximale : 3,1
Dureté	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 5 Valeur moyenne mesurée : 26,8 Valeur maximale mesurée : 27,8
Pesticides	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 1 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 0,00 concentration maximale : 0
Autres	
Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2016 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique satisfaisante (quelques excès de chlore toutefois)
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures aromatiques

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable,sante,fr

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne
Franche-Comté

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, vérifiez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez-le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2016 de l'eau sur l'unité de distribution :

THISE FRONCHOT

Maître d'Ouvrage : SPD'EAU

Exploitant : VEOLIA EAU

L'eau provient de deux ressources : un aquifère calcaire fissuré (karst) et une nappe profonde. Elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 7 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 7 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 0,5
Nitrates	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 7 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 2,8 concentration maximale : 3,1
Dureté	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 7 Valeur moyenne mesurée : 26,5 Valeur maximale mesurée : 28,1
Pesticides	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 2 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 0,01 concentration maximale : 0,01
Autres	
Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2016 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique satisfaisante (quelques excès de chlore toutefois)
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une trace de pesticides en très faible quantité et restée en dessous des limites de qualité

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaputable.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez-le à votre distributeur (voir adresse facture).



**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A
LA CONSOMMATION HUMAINE
ANNEE 2017**

UNITE DE GESTION: SPD'EAU

Types d'analyse	Rp	Rs	Rsad	CRsad	P1	P1S	P2	P2CL	D1	D1S
Prix unitaire €	554	944	574	248	98	107	575	590	52	62
Nombre d'analyse	1				7	2		4	17	6

Types d'analyse	D2	D2CL	AL	FE	MN	Chlorites	Prélèvements
Prix unitaire €	170	186	14	14	14	21	36
Nombre d'analyse		4					33

Coût HT 2016 € : 7002

Le prix unitaire de chaque type d'analyse correspond au cumul des prix des différents laboratoires intervenants : CHU25 (pour la microbiologie et les prélèvements), QUALIO et le Laboratoire PMA (pour la chimie simple), CARSO (pour la chimie complexe).

- Les analyses de types Rs ou Rp correspondent à des prélèvements effectués à la ressource,
- Les analyses de types P1 et P2 correspondent à des prélèvements en production après la station de traitement,
- Les analyses de types D1 ou D2 correspondent à des prélèvements effectués au robinet des usagers.